



Nature en ville :

Pour des villes plus vertes, l'Unep adresse 3 grandes propositions aux candidats à la présidentielle

Paris, le 10 février 2022 – À deux mois de l'élection présidentielle, le thème de la protection et de la valorisation de la nature en ville demeure absent des débats. Alors que 3 Français sur 4 vivent dans l'espace urbain, un changement de paradigme global est nécessaire, que seul l'État peut accompagner et accélérer. L'organisation de la ville par et pour le vivant répond à une réelle urgence environnementale et à un besoin grandissant de végétal exprimé par les habitants, comme le révèle une enquête menée par l'Ifop pour l'Unep*.

Pour enraciner la ville-nature dans cette campagne présidentielle, l'Unep ([Union Nationale des Entreprises du Paysage](#)) interpelle les candidats à l'élection présidentielle et leur adresse 3 propositions concrètes. Celles-ci permettront de lancer dès cette année une politique volontariste d'aménagement de la ville en faveur du végétal, dont les bienfaits sur les habitants et sur l'environnement ne sont plus à démontrer.

* Retrouver les principaux résultats de l'étude Ifop-Unep ci-après

1^e proposition : LANCER UN PLAN NATIONAL POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE VÉGÉTALISATION

L'État doit être moteur dans la mise en place et le pilotage d'une politique nationale ambitieuse de végétalisation des territoires urbains, qui permettra également de réduire les carences d'accès au vert. Un grand plan national pour la nature en ville permettrait de doter l'État d'une stratégie à long terme de transition écologique des territoires.

- À la façon du Programme Action Cœur de Ville, **l'Unep appelle à mettre en place un programme de soutien financier aux territoires pour des projets de renaturation des sols, fondement de tout projet pérenne de végétalisation**, via des mécanismes fiscaux incitatifs ou facilitateurs (dispositifs de prêts à taux zéro par la Banque des Territoires ou exonération fiscale).
- Ce plan national serait l'occasion de **développer une feuille de route sur la ville verte à l'échelle du pays** et portée par tous les ministères concernés. Il s'agit de développer des actions réalistes et pérennes, et d'accompagner les collectivités dans l'organisation d'une ville pour et avec le vivant, via principalement :
 - Le partage de bonnes pratiques sur le renouvellement d'infrastructures pour les « verdir » - sur la mobilité, et les pistes cyclables par exemple
 - Le développement de toutes les continuités écologiques (ce qu'on appelle les trames vertes, bleues, brunes et noires)
 - Une commande publique plus responsable privilégiant le mieux disant et non le moins disant (meilleure garantie de la qualité et de la pérennité des aménagements)

2^e proposition : FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DU BÂTI

La conciliation entre biodiversité et bâti est nécessaire pour faire émerger des structures bâties plus respectueuses de l'environnement et compatibles avec les écosystèmes.

- Des labellisations, certifications et normalisations existent, mais restent trop peu contraignantes et sans approche globale du bâti. **L'Unep appelle à promouvoir les labellisations en lien avec la nature en ville et la biodiversité dans une approche globale du bâti** (carbone, biodiversité) et à **réaliser un inventaire continu de la nature** existante et sa préservation.
- Les enjeux de biodiversité sont absents de la « réglementation environnementale 2020 des bâtiments neufs » (RE2020). Ils doivent pourtant être traités au même titre que la stratégie bas-carbone dans ses objectifs, pour promouvoir le bâtiment durable à biodiversité positive. **L'Unep propose ainsi d'incorporer un volet biodiversité dans la RE2020.**
- Le développement des infrastructures vertes est impératif pour adapter l'espace urbain au dérèglement climatique. **Les aides d'État doivent désormais être conditionnées au respect de critères environnement et de respect de la biodiversité**, notamment via les projets soutenus par l'ANRU ou l'ANAH.
- Pour garantir la pérennité et la maîtrise des ouvrages construits ou en rénovation, **les professionnels du paysage doivent être intégrés dès la phase de conception des projets** pour anticiper les coûts et les conditions d'entretien, les effets des saisons, l'évolution des végétaux, leurs externalités, ...

3^e proposition : FACILITER L'ACCÈS AUX MÉTIERS DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour adresser les besoins en ressources humaines qui vont croître avec la transition écologique, et pour répondre en partie à la pénurie de main d'œuvre actuelle des entreprises du paysage, les cursus de formation initiale et continue vers les métiers du paysage ont besoin d'être promus et adaptés en conséquence.

Les propositions de l'Unep sur la valorisation des métiers et de leurs atouts auprès des plus jeunes se regroupent en deux grands volets :

- **L'éducation dès le plus jeune âge à la biodiversité et sa protection : l'Unep appelle à intégrer l'éducation au vivant dans le cursus d'enseignement**, principalement via un « dispositif pédagogique extérieur ». **L'intensification de la végétalisation des établissements scolaires** accompagnée par l'État permettra, en plus de répondre à un objectif pédagogique, d'assurer une renaturation de la ville ;
- La **valorisation des métiers ayant un impact positif sur l'environnement** : pour anticiper le développement de ces métiers « verts », **l'Unep préconise le renforcement du plan de valorisation de l'enseignement agricole pour les métiers du paysage** porté par le ministère de l'Agriculture.

Laurent Bizot, président de l'Unep conclut : « *Après deux années de crise, les priorités et comportements des Français ont été bouleversés. Le besoin de contact avec le vert en ville a connu une forte montée en puissance : le manque de verdure en milieu urbain est un sujet qui préoccupe largement les Français dans leur ensemble. Les avancées législatives que la France a connues en 2021 avec la loi Climat ou la Convention Citoyenne pour le climat doivent désormais laisser place à des actions concrètes. Nos propositions sont ambitieuses mais réalistes et concrètes et elles répondent à des enjeux de société, de santé publique et de protection de l'environnement qui ne peuvent plus attendre. Les entreprises du paysage sont à la croisée de cette transition végétale du paysage urbain et restent les plus pertinentes et compétentes pour accompagner cette transformation : planter des arbres est une première étape, nécessaire mais insuffisante. Végétaliser le bâti et organiser la ville par et pour le vivant en est une autre, qu'il faut mettre en place dès maintenant. »*

* ÉTUDE IFOP : LA TRANSITION VERTE DE LA VILLE APPELÉE PAR LES FRANÇAIS

En décembre dernier, l'Ifop a interrogé pour le compte de l'Unep 1500 Français résidant dans des villes de plus de 2000 habitants** : la conscience d'un changement à opérer dans le développement des villes est fortement partagé par tous, et l'accès aux espaces verts en milieu urbain est un réel enjeu. Une majorité des Français serait également favorable à renforcer l'enseignement du vivant à l'école.

Chiffres clés de l'enquête :

- **37 % des Français souhaitent que leurs villes soient plus durables et vertes** (38 % la souhaitent avec moins d'insécurité)
- Pour **améliorer la qualité de vie en ville, l'aménagement d'espaces verts est le 1^{er} levier plébiscité** (44 %), légèrement devant l'amélioration de la sécurité (42 %)
- **Plus de la moitié des Français (56 %) préférerait diminuer l'étalement urbain** au profit de plus d'espaces dédiés à la nature
- **Un peu plus d'un tiers des Français (39 %) connaît des difficultés d'accès aux espaces verts**, contre seulement un quart (26 %) qui y a accès sans difficulté
- **54 % des Français pensent que les élus locaux sont trop isolés** pour mettre en œuvre la ville verte de demain et qu'ils doivent être soutenus par une politique nationale
- **53 % des Français estiment qu'il n'y a pas assez de place laissée à la sensibilisation au vivant et à la biodiversité à l'école**
- La majorité des Français (58 %) est même favorable à y **accorder autant de place que les matières traditionnelles telles que les mathématiques ou les langues**

**** Méthodologie** : Enquête menée auprès d'un échantillon de 1 501 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et résidant dans des agglomérations de plus de 2 000 habitants. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 7 au 15 décembre 2021.

[Téléchargez le manifeste de l'Unep pour l'élection présidentielle ici](#)



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office français de la Biodiversité en 2021.



CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - akaiava@hopscotch.fr

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 – tmeunier@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage
Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - aselinger@unep-fr.org